

<b>ACADÉMIE D'AIX - MARSEILLE</b>	<b>SESSION 2006</b>
<b>Concours externe de professeur des écoles</b> <b>Admission : Épreuve orale d'entretien : exposé et entretien avec le jury</b>	
<b>Durée : 1 heure de préparation</b> + 10 minutes d'exposé + 15 minutes d'entretien	

Sujet J1-3

« *Débattre en classe* » ;

extrait de « Apprendre à débattre – vie collective et éducation civique au cycle 3 » ; T. Bour, J.C. Pettier, M. Solonel ; Hachette Education ; 2003

Nombre de pages du sujet : 3 (hors page de garde)

**Dégagez les idées essentielles de ce document.**

Mercredi 21 juin 2006 – après-midi  
Candidats 4 et 5

## Débattre en classe

### Les enjeux du débat pour l'élève et le maître

L'enjeu d'une pratique du débat en classe est évidemment le souci du progrès de l'élève. Nous avons placé notre travail dans la perspective vaste d'une éducation à la citoyenneté qui nous semble ne pas fondamentalement varier dans son essence, au regard de ce qui serait vivre en démocratie. En effet, au-delà de la simple acquisition de savoirs et savoir-être en éducation civique, l'école cherche à former le futur citoyen éclairé qui sera capable de faire des choix éthiques et politiques en toute conscience.

Selon nous trois axes peuvent orienter un tel travail :

1. **L'axe des savoirs.** Cette entrée est la plus classique. Elle est celle qui est la plus souvent proposée par les manuels scolaires jusqu'à présent. Il s'agit pour l'élève d'acquérir des connaissances de type encyclopédique sur le fonctionnement et les fondements historiques de notre système politique. Elle se situe dans le champ de l'*instruction*.
2. **L'axe des actes.** Il s'agit ici pour l'élève d'apprendre à agir dans le respect des règles de la vie en collectivité. Cette orientation se rencontre, par exemple, au travers des nombreuses pratiques coopératives (voir « *théories du débat* ») qui sont développées à l'école. Cette dimension s'inscrit dans le champ de l'*éducation*.
3. **L'axe des valeurs.** Cet axe est un sous-tendu dans les deux premières approches, mais ne fait rarement l'objet d'un travail en tant que tel. L'idée consiste à interroger directement les valeurs qui fondent notre système politique et les exigences de la vie en collectivité. Ce travail appartient au domaine de la *réflexion*.

Par exemple, si nous examinons le cas d'un travail sur la loi : l'axe 1 s'attarderait sur l'élaboration de la loi en France, l'axe 2 s'intéresserait au respect par les élèves des règles de vie dans l'école, tandis que l'axe 3 proposerait de réfléchir sur ce qu'est la loi, sur son éventuelle nécessité, sur les notions d'égalité et de légitimité, etc.

Dans la pratique du débat se joue également spécifiquement la question de posture pédagogique de l'enseignant.

Adopter une posture pédagogique signifie tenter pour l'enseignant de constituer chacune de ses actions dans une classe comme la traduction d'un système de pensée. Ce système résulte de choix cohérents aux multiples dimensions théoriques et pratiques : philosophique bien sûr, mais également psychologique, sociologique, historique, législative et pédagogique.

L'enseignant n'a pas nécessairement cette dimension en tête. Il semble penser bien souvent que nombre de modalités de sa présence en classe sont en réalité anodines. Il ne décrypte pas ce qu'il pratique à l'école comme devant résulter de choix éthiques, politiques et pédagogiques cohérents. S'il n'a pas développé cette conception de sa posture pédagogique, il risque, en premier lieu, de placer ses élèves face à un enseignant incohérent. Il y aura en effet, une possible contradiction entre les principes d'une école démocratique et républicaine dans lesquels il doit s'inscrire et ceux de son action, et l'incohérence pratique entre les différents moments de son action. Deuxièmement, il devient un enseignant sans distance critique dans l'examen de ce que peuvent et doivent signifier les valeurs qu'il est censé incarner à l'école, face à ses élèves. Cette distance paraît être la condition du souci de qualité et de rigueur qui devra le guider.

La pratique du débat joue donc deux rôles pour l'enseignant :

- Elle nécessite, face aux réflexions critiques de ses élèves, qu'il établisse clairement les principes qui orientent son action dans la classe, parce qu'il va devoir parfois les justifier. L'enseignant, en particulier dans les classes de l'école primaire, devra avoir hiérarchiser

les valeurs auxquelles il se réfère et qu'il incarne de fait dans sa classe. Ces valeurs vont orienter l'ensemble de sa pratique, y compris dans chaque discipline, de façon interdisciplinaire et transversale, et exiger qu'il développe la cohérence entre *ce qu'il dit* et *ce qu'il fait*.

- Elle appelle de sa part une réflexion plus large sur l'ensemble de sa pratique scolaire, car elle sera questionnée lors des mises en débat. Cela l'amènera ultérieurement à s'interroger, ne serait-ce parce que la place centrale de l'élève lors du débat, en permettant de révéler les compétences et qualités des élèves, fait basculer des représentations parfois trop vite établies.

### **La perspective éducative de l'école**

Le travail que nous proposons s'appuie sur une dynamique définie par l'institution scolaire. Elle constitue la matière du travail des élèves durant les cycles 1 et 2. L'examen des programmes de 2002 dans les domaines de l'éducation civique et du « Vivre ensemble » en donne le sens.

**Au cycle 1**, les apprentissages liés au « débat<sup>1</sup> » ne se situent pas exclusivement sur l'axe de l'éducation. Cela constitue l'une des grandes originalités de cette partie des programmes. Certes, il s'agit pour l'enfant d'apprendre peu à peu à échanger, « *écouter, parler à son tour...* » et passer à « *une communication inscrite dans un usage aisé du dialogue* » avec l'aide de l'enseignant. Pour cela, l'apprentissage s'appuie clairement sur le vécu de l'enfant : l'élève confronte son point de vue avec celui de ses pairs ou des adultes, sur des situations très contextualisées. Celles-ci sont issues, par exemple, des activités collectives de l'école. Cependant les apprentissages ne se limitent pas à la seule acquisition des règles de la communication par l'enfant. L'élève est en effet conduit à mettre en œuvre une pratique déjà aboutie du dialogue : « *...la communication au sein d'un groupe participe à l'élaboration d'une réflexion qui intègre les apports de chacun.* » Cette réflexion porte sur les règles « *parfois négociées* » de la vie à l'école, des éléments de régulation de la vie en collectivité et « *des notions ou des valeurs comme la vie, le respect de l'autre, la prise de conscience du danger, la protection de la nature, l'amitié...* ». L'enfant apprend ainsi peu à peu à décentrer son point de vue pour mettre à distance les actes au moyen de la parole (« *parler avant d'agir* »). Cette appréhension du « *sens sous-jacent de chaque expérience* » doit lui permettre d'exercer les « *premiers rudiments du sens critique* ». Au cycle 1, le « débat » n'est donc pas considéré comme une fin en soi, ni comme la simple opportunité de développer des compétences langagières. C'est bien au contraire un moyen à part entière d'acquisition de savoir-être et des savoir-faire réflexifs dans le cadre du « Vivre ensemble ». Les apprentissages sont seulement modulés par les potentialités des enfants (au regard de leur âge par exemple).

**Au cycle 2**, les objectifs du domaine du « Vivre ensemble » participent de la même dynamique : « *entrer dans un dialogue didactique* », accepter le point de vue de l'autre (voire adopter « *un point de vue général* » avec tout ce que cela induit en termes de réflexion sur les valeurs ou les concepts sous-tendus), comprendre les règles de vie en collectivité et leur nécessité, appréhender les devoirs, les obligations, les droits de l'individu responsable et les interdictions, etc. Une heure de débat collectif par quinzaine est également prévue afin de réguler les problèmes de vie scolaire. Les premiers éléments de savoir sont par ailleurs introduits (*Les symboles de la France et de la République*).

Le peu d'ambition apparente de cette partie du programme (au regard des exigences pour le cycle 1 par exemple) ne peut se comprendre que dans la perspective globale de l'éducation à la citoyenneté dressée par le législateur. Ainsi, le travail en cycle 2 dans le domaine du « Vivre ensemble » s'inscrit à la fois dans la continuité de celui qui a été entrepris au cycle 1

---

<sup>1</sup> A ce niveau du cycle, on parle d'« échange », de « dialogue » ou de « discussion ».

(apprentissage de la vie en société) et dans la perspective de celui qui sera conduit au cycle 3 (apprentissage de la vie dans notre société). Il constitue un véritable moment de «*transition*» entre la construction de la personnalité dans son individualité et son intégration dans une communauté scolaire puis mondiale.

Pour l'ensemble des cycles, le débat est également l'occasion de développer des compétences orales dans le domaine de la maîtrise du langage et de la langue française.

### **L'organisation spatiale et temporelle**

Spatialement, la disposition classique d'une classe en rangée ne facilite pas la communication dans la classe. Si l'enseignant voit chaque élève et si chaque élève le voit, la communication des élèves entre eux n'y est pas facilitée. C'est pourquoi cette disposition correspondrait plutôt à un enseignement magistral dans lequel tout passe par le maître.

Organiser le débat va demander qu'on privilégie plutôt les dispositions circulaires qui facilitent les échanges entre les élèves (au risque évidemment qu'ils se dissipent, si rien de motivant ne leur est proposé). Notre façon d'approcher le débat en trois temps conduit à souhaiter privilégier une organisation spatiale dans laquelle les élèves pourront se regrouper facilement par quatre ou cinq pour de premiers échanges, avant de pouvoir se réunir en classe entière (en écartant les chaises pour former le cercle). Ces mouvements, comme l'habitude de débattre, sont bien évidemment l'objet d'un apprentissage progressif. L'idée ne doit pas être abandonnée sous prétexte que les élèves ne savent pas le faire. C'est précisément parce qu'ils ne savent pas le faire qu'ils doivent l'apprendre !

Le tableau est un élément autour duquel s'organise spatialement la classe qui débat. Le débat est certes d'abord oral, mais cela ne signifie pas que toute relation de la classe à l'écrit y est abandonnée. C'est l'un des rôles du maître d'organiser cette relation par l'emploi spécifique du tableau, en inscrivant les éléments essentiels apparus dans le débat. En étant réinterrogés, ceux-ci permettent de faire progresser la discussion.

Les écrits au tableau sont une trace de la pensée du groupe. Ils en soulignent les errements, les difficultés et justifient les retours en arrière et les clarifications. Plus largement, ils traduisent dans les faits l'idée que la pensée se construit avant tout dans le travail d'expression, plus qu'elle ne serait donnée spontanément à quelques génies qui auraient « tout dans la tête ».

Du point de vue temporel, le travail que nous proposons dans les fiches se décline généralement en trois moments :

- Une situation de départ qui doit permettre à l'élève de *conceptualiser* et *problématiser*
- Une réflexion individuelle suivie d'un débat en groupe puis de l'ensemble de la classe (*l'argumentation*).
- Un moment de *synthèse*, comprenant une clarification de ce qui a été énoncé durant le débat, et un retour sur la façon dont la classe ou les élèves ont pu procéder pour y parvenir (retour métacognitif).

**Apprendre à débattre – vie collective et éducation civique au cycle 3 (pages 22 à 26)**

**T. Bour – J.C. Pettier – M. Solonel**

**Hachette Education 2003**